

École Primaire Publique Gutenberg  
79200 PARTHENAY  
Tél : 05 49 64 04 25  
ce.0790332G@ac-poitiers.fr  
<http://sites79.ac-poitiers.fr/gutenberg-parthenay/>

Année 2013-2014

### **Conseil d'école du vendredi 22 novembre 2013**

Le conseil d'école s'est tenu en présence de :

Madame Prestat-Berthelot, élue, adjointe à l'éducation,  
Mesdames Guittet, Danquigny, Chaigne, Bertin, Fréret, Caquineau-Pousse, Nicollas, Farineau, Hardouin  
Représentantes des Parents d'Elèves,  
Monsieur Jacques Dufour, Délégué Départemental de l'Education Nationale  
Mesdames Nauleau, Moine, Barreau, Chollet, Timorès, Masson, Benoist, Cayre, Goupil, et Messieurs  
Béja, Mazery, Chevalier, enseignants de l'école, ainsi que Madame Gimeno, psychologue scolaire.

Excusées : Mesdames Morisset-Ayrault, Giraud, Fournier, représentantes des Parents d'Elèves.

#### **I-Effectifs scolaires 2013-2014, équipe pédagogique, et répartition:**

##### **L'école compte, à ce jour: 261 élèves:**

Classe de CM2: 29 élèves: classe de Mr Thierry BEJA, et de Mlle Julie Senellier (présente en complément de service le vendredi)

classe de CM1-CM2 : 29 élèves: 12 CM2 et 17 CM1, classe de Mme Sophie Benoist, et de Mme Sophie Danhoffer (présente en complément de service le lundi, mardi, et un mercredi matin sur deux).

classe de CE2-CM1 : 27 élèves, 10 CM1 et 17 CE2 classe de Mme Chollet

Classe de CLIS : 13 élèves, classe de Mr Jean-Pierre Chevalier

Classe de CE1- CE2: 27 élèves: 20 en CE2, 7 en CE1: classe de Mme Julie Timores

Classe de CP-CE1 : 25 élèves, 17 CE1 et 8 CP : classe de Mme Sonia Moine (enseignante en charge de l'enseignement de l'Allemand en CM2)

Classe de CP: 26 élèves: classe de Mr Bruno Mazery

Classe de MS-GS: 27 élèves:15 en GS et 12 en MS, classe de Mme Sophie Barreau

Classe de MS-GS: 29 élèves: 14 en GS et 15 en MS, classe de Mme Marie Cayre, directrice, et de Mme Isabelle Nauleau, assurant la décharge de direction le lundi et mardi et un mercredi matin sur deux.

Classe de PS-MS: 29 élèves: 3 en MS et 26 en PS, classe de Mme Chantal Masson

Pour pouvoir mieux accueillir des PS rentrant en janvier, une modification de la répartition des élèves dans les classes maternelles sera peut-être envisagée en concertation avec les parents.

Sont également rattachés à l'école les enseignants suivants: Mme Chantal GOUPIL, en poste adapté, qui prend en charge des petits groupes d'enfants ateliers, et quatre remplaçants : Mmes Valérie Arrignon, Alicia Gault et Adeline Martinet, ainsi que Mr Fabrice Parnaudeau.

RASED: Madame Valérie MORIN (maître E), Madame Danièle GIMENO (Psychologue) et Madame Fabienne GRINGOZ sont amenées à apporter leur aide sur l'école. Les parents qui le souhaitent peuvent rencontrer la psychologue scolaire en prenant directement rendez-vous. Le Réseau d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficulté intervient à la demande des parents et/ou des enseignants pour ce qui relève de la difficulté scolaire

(détecter les difficultés, déterminer les aides à apporter, orienter) tant du point de vue des processus d'apprentissages que des difficultés comportementales. La maîtresse E intervient pour des aides pédagogiques spécialisées, pour la prévention de la difficulté scolaire, pour l'évaluation des élèves dans leurs apprentissages. La maîtresse G intervient pour aider des enfants peu concernés par les apprentissages à devenir élèves.

ATSEM : Mmes Laurence JOSEPH (classe de MS-GS), Sylvie GUILBEAU (MS-GS) et Clarisse MOUSSET (PS)

AVS : 3 personnes sous contrat AVS apportent leur aide et assurent un accompagnement : dans la CLIS, Mme Dominique GIREME remplace Mme Jeanick GAUTIER. Mme Christiane THOMAS vient accompagner un élève 2,5 jours par semaine en CE2-CM1 et, à partir du 25 novembre, Mr Guillaume PITAUD apportera son aide sur l'école en attendant d'être affecté auprès d'un élève.

Enseignement de l'allemand : Cette année encore, l'enseignement de l'allemand est proposé en classe de CM2, dans le cadre de la liaison avec le collège qui possède une classe bi-langue. Cet enseignement est assuré par Madame Moine. Les élèves s'engageant dans ce projet, auront, comme tous les élèves de CM2 atteint le niveau A1 en anglais en fin de CM2.

Il n'y a plus d'initiation à allemand cette année dans les autres classes élémentaires., juste quelques séances en fin d'année pour les CM1 afin de leur présenter cette option pour le CM2.

## **II- Règlement intérieur:**

Compte tenu des nouveaux aménagements du temps de l'enfant, le règlement départemental a été modifié. Aussi, il nous a fallu revoir le règlement intérieur de l'école. Afin de faciliter la tâche des membres du Conseil d'Ecole, le conseil des maîtres a rédigé une proposition de règlement, qui a été envoyé aux membres du Conseil d'Ecole, avec le lien vers le règlement départemental.

Cette proposition a été lue et certains points modifiés. Le règlement est adopté par le conseil d'Ecole, il reste valable jusqu'à la rédaction du prochain. Il est revu, et modifié ou non, tous les ans.

Une copie sera envoyée à chaque famille.

## **III- Exercices de sécurité:**

### **Exercice d'évacuation:**

Un exercice a eu lieu le 24 septembre 2013. Tout s'est bien passé, dans le calme.

A noter que chaque bâtiment a son propre système d'évacuation. Les deux sont indépendants. Les exercices ont été faits en deux temps.

Reste le problème des clés de réamorçage des boîtiers d'alarme dont l'école ne dispose pas de tous les modèles.

Les employés municipaux sont obligés de venir réamorcer le système. Il est à nouveau demandé à disposer sur l'école de tous les modèles.

## **PPMS:**

Un nouveau Plan de Mise en Sûreté va être monté sur l'école.

Gros travail compte tenu de la nouvelle organisation des bâtiments.

**III-Projet d'École:** nous gardons les mêmes axes que l'an passé.

### **Axe 1 « Consolider les savoirs fondamentaux dans l'École du socle ... »**

Améliorer les acquis des élèves en maîtrise de la langue, en math et culture scientifique et technologique" en garantissant une continuité dans les apprentissages et un meilleur suivi des élèves sur l'ensemble des cycles.

Aider l'enfant à développer plus de rigueur dans le travail de production écrite.

Des programmations de cycles, outils communs, outils d'évaluations par compétences (en cycles 1 et 3) ont déjà été élaborés, le travail va se continuer cette année.

**Axe 2 « Prendre en compte les besoins pédagogiques et éducatifs de chacun » :** Aider l'enfant à devenir « citoyen » en l'aidant à prendre en charge des projets au sein de son école, en favorisant les échanges et la coopération, et en valorisant une dynamique collective de participation à la vie de l'école.

Impliquer davantage les parents dans le respect des règles et dans la vie de l'école, et développer des actions afin de les faire rentrer dans l'établissement (expositions d'œuvres d'art deux ou trois fois dans l'année, auxquelles les familles seront invitées).

Assurer un meilleur suivi des enfants et une meilleure communication entre les différents partenaires, par la mise en place d'outils.

Des conseils de vie des délégués se réunissent une fois par mois depuis la rentrée de septembre.

Afin d'ouvrir l'école aux familles et au quartier, nous avons organisé la goguette d'enfer qui a dû être annulée à cause de la météo. Cette animation est reportée à une date ultérieure. L'ouverture de l'école au quartier sera privilégiée.

Des projets communs, (Projet Eco-Ecole, journée du goût, grande lessive...) se mettent en place. Cette année, dans le cadre de l'Education au Développement Durable, nous développerons la dimension « tri des déchets ». Le projet Eco-école va être monté dès cette année.

Au niveau du suivi et des écarts de comportement par rapport aux règles, nous rappelons l'existence du cahier d'avertissements existant dans le bureau de la directrice. A chaque avertissement donné, la directrice informera les parents par écrit ; elle les convoquera au troisième avertissement.

**Axe 3 « Ecole du socle : de l'école au collège... Renforcer la cohérence et la continuité... » :**

Renforcer la liaison École-Collège par le développement de projets communs, en cherchant à améliorer la continuité pédagogique, et la transmission d'informations.

Les Conseils Ecole-Collège se mettent en place cette année. Les liaisons permettent l'échange entre enseignants de l'élémentaire et professeurs de collège, sur les pratiques pédagogiques, les objectifs, les élèves rencontrant des difficultés... La classe de CM1-CM2 aura accès au labo langue du Marchioux.

Il est mené un projet fédérateur Ecole et Cinéma avec le Collège Mendès France qui a donné lieu à 3 rencontres. Les professeurs principaux de 6<sup>ème</sup> viendront travailler dans les classes. Le Collège est à la recherche d'enseignement personnalisé. Un travail est développé sur les PPRE passerelles. Un projet « ECORCE » sur la biodiversité va également être mené.

D'autre part, un travail est engagé entre Mme Moine et l'enseignante d'allemand du collège.

#### **IV-Autres actions de l'année:**

##### **Actions avec demande de financement auprès de la ville :**

##### **PCTS :**

Le cycle 1 (classes de maternelle et de GS-CP) : Amener les enfants à créer un spectacle musical, développer l'imaginaire autour du thème du jardin, créer une trame narrative (y joindre comptines et poésies), utiliser des instruments ou des objets pour la réalisation d'un accompagnement sonore, investir corporellement certains passages afin de transmettre les émotions ou les sentiments.  
créations de paysages sonores à l'aide d'instruments ou d'objets détournés, activités d'expression corporelle

10 séances : 4 interventions de 45 min/ classe (2h15 x4, soit 9h) + une intervention de calage (1h).

Classes de CP, CP/CE1, CE1/CE2 :

L'idée est de découvrir un nouvel instrument, le steel-drum qui se joue en groupe. Il s'agit d'un travail musical autour du respect de l'attention et de la mémorisation. Une semaine culturelle sera organisée à l'école avec une intervenante, qui pourra se terminer par un spectacle.

Classes de CE2-CM1, CM1-CM2, CM2 et CLIS :

Il s'agit d'un projet littéraire de création de poésie sous forme de slam. Il s'agira d'un travail sur l'écriture et la diction qui comporte une dimension importante de respect de l'autre où tous les niveaux scolaires des élèves concernés pourront être pris en compte.

Il est prévu 3h30 d'interventions par classe, ainsi qu'une rencontre sous forme de « slam session » dans la grande salle de motricité. Les 3h30 d'interventions seront organisées très probablement en deux séances d'une heure trente d'écriture et une séance de 30 minutes de présentation ; cependant, il sera possible, selon les besoins ou les capacités des élèves, de varier et d'adapter ces temps.

Lors de ces interventions, Da Gobleen présentera son travail, mais accompagnera surtout les élèves dans la rédaction de leurs textes et dans la lecture ou récitation des productions.

**Sorties milieu local :**

Cycle 1 , GS-CP: journée au Val de Flore : Sensibiliser l'enfant au respect de l'environnement, et à la biodiversité avec des ateliers de découverte des animaux du jardin avec intervenant, de découverte sensorielle de la flore, et un atelier de land'art

CP et CP/CE1 : CPIE de Coutières : Sensibiliser l'enfant au respect de l'environnement, et à la biodiversité, Des ateliers autour de l'eau sont prévus : les eaux courantes pour la classe de Mr Mazery et la mare pour celle de Mme Moine.

classes de CE1-CE2, CE2-CM1, groupe de CM1 des CM1-CM2 et CLIS : Mines d'argent de Melle  
Découvrir l'univers de la mine et de l'atelier monétaire, et s'approprier l'histoire de l'écriture jusqu'à la période carolingienne. Une visite de la mine et un atelier calligraphie sont prévus.

**Classe transplantée : « ARTISTES EN MER »**

Monsieur Beja et Madame Benoist se proposent d'organiser une classe artistique pour les CM2, dans le même centre que l'an passé. Lors de la réunion de rentrée, les parents d'élèves s'étaient montrés favorables.

Le projet porte une couleur artistique : il s'agit de proposer avant tout des activités pratiques en maîtrise de la langue et en arts visuels. Les élèves vont réaliser un carnet de voyage qu'ils agrémenteront de textes poétiques et d'illustrations. Ils vont également travailler collectivement à la réalisation d'œuvres éphémères avec des objets de récupération et des éléments naturels glanés sur la plage et en campagne.

Seuls les enfants de CM2 sont concernés par ce projet. Les CM1 seront répartis dans la classe ou bien resteront avec Mme Danhoffer. Ce projet correspond à un budget de 7.500€

Cette année encore, des actions sont montées pour aider au financement (opération tickets de caisse, marché de Noël le 20 décembre, vente de bulbes et chocolats...) .

**USEP:** L'affiliation USEP permet l'organisation de sorties sportives entre les écoles du secteur scolaire; ainsi que l'emprunt de matériel sportif (matériel de gym, tapis de judo, matériel de prévention routière pour les

plus jeunes).

La classe de MS-GS rencontre la classe de MS-GS de Pompaire. La classe participera également au printemps des maternelles et à la journée randonnée.

La classe de CP rencontre la classe de GS/CP et de CE1-CE2 du Tallud et la classe de CP-CE1 rencontre la classe GS-CP-CE1 de l'école de Pompaire. Ces deux classes se sont inscrites au petit tour USEP.

La classe de CE1-CE2 rencontre la classe de CE d'Amailloux et les CE2 de St Aubin le Cloud.

La classe de CE2-CM1, et la CLIS rencontrent la classe de cycle 3 de Jules Ferry

**Prévention Routière:** Comme l'an passé, une action de prévention est prévue pour les élèves de cycle3 en février et en juin.

**Projet Courrier de l'Ouest:** Un journaliste du Courrier de l'Ouest suit une classe pour élaborer des personnages pour parler de la vie de la classe, pour initier les élèves à la presse, pour permettre aux élèves d'être rédacteurs dans le journal de l'école. La CLIS est également concernée par ce projet. Les enfants sont allés visiter la salle de rédaction du journal.

### **Apprendre à Porter Secours:**

Une personne de la Croix Rouge va être contactée pour intervenir dans toutes les classes de l'école.

### **V-Investissements 2014 :**

Nous avons été dotés de vidéoprojecteurs pour les classes primaires, en cours d'installation. Il serait bon de trouver une solution pour la classe de Monsieur Mazery.

Nous avons été dotés de 3 appareils photos numériques et souhaitons pouvoir en disposer d'un par classe. Comme tous les ans, il faut prévoir les achats nécessaires : des couchettes pour la maternelle, des casques pour les ordinateurs des classes, des boîtes de rangement pour la maternelle

### **VI- Bâtiments :**

Nous demandons la peinture des classes élémentaires, le changement des huisseries de l'ensemble des classes élémentaires, le changement des rideaux de l'ensemble des classes élémentaires, l'aménagement des locaux techniques, ainsi que l'aménagement des placards de la salle de motricité et du couloir de la nouvelle école, l'ajout d'étagères et patères.

L'installation de bancs et tables dans la cour serait opportune.

Des travaux de remise en état du bâtiment du RASED seraient plus que nécessaires ainsi que le calfeutrement des portes et fenêtres pour économiser de l'énergie et assurer un meilleur confort des enfants et de adultes dans le bâtiment.

### **VII: APS :**

La première période a vu la mise en place des APS.

Depuis la rentrée de novembre, les activités tournent mieux avec un calendrier, des projets d'activité (chants, danse, théâtre, jeux de société...). Des activités construites se mettent en place.

Une réunion a eu lieu entre les enseignants, le personnel de l'école, les intervenants de l'APS pour mieux se coordonner.

A 14H15, pour le temps de travail, les enfants se mettent mieux au travail que quand ils sortaient d'une garderie de deux heures. Nous avons la chance d'avoir du personnel formé qui propose des actions qui répondent aux besoins des enfants. Les APS représentent un coût de près de 200€ par an par enfant pour la mairie.

Des projets peuvent se mener en commun entre les animateurs et l'équipe pédagogique.

### **VIII-Questions diverses**

Les problèmes de circulation et de stationnement dans la rue persistent : de trop nombreux parents ne respectent pas l'interdiction de stationner. Nous avons toujours le problème du non-respect de la réglementation du stationnement interdit dans la rue.

Le problème des odeurs désagréables dans les toilettes persiste, sachant qu'il y a un très petit nombre d'urinoirs et cuvettes pour un grand nombre d'enfants.

Il serait bon de prévoir une formation de l'ensemble du personnel à l'utilisation des extincteurs.

A Parthenay, le 22 novembre 2013.

Directrice

Marie Cayre

Représentante des Parents d'Elèves

Madame Bertin

Elue chargée des  
Affaires Scolaires

Madame Prestat-Berthelot